

Conditions générales

(Edition novembre 2006)

1. Champ d'application

Les présentes conditions sont valables pour toutes nos livraisons présentes et subséquentes, jusqu'à modification ou révocation des présentes conditions générales. Le type et le volume de nos livraisons sont définis dans la confirmation de commande.

2. Prix

Toutes nos offres écrites, téléphoniques ou orales sont faites sans engagement. Elles s'entendent pour les quantités demandées. La TVA, les prix du transport, le port et l'emballage ne sont pas compris dans le prix. Tous les prix sont basés sur les salaires, frais, taxes et cours du change connus le jour de la confirmation. Si ceux-ci augmentent jusqu'au moment de la livraison, nous nous réservons le droit d'adapter les prix en conséquence.

3. Paiement

Sauf autre accord, nos factures sont payables net dans un délai de 30 jours à partir de la date de facturation.

4. Délais de livraison

Les indications relatives aux délais de livraison sont sans engagement de notre part, nous nous engageons cependant à les respecter au mieux. Les dommages-intérêts pour livraison tardive sont exclus. Si l'acheteur se départit du contrat pour demeure de livrer, nous avons le droit de facturer les frais subis. Si en cas de commandes sur appel les livraisons partielles ne sont pas rappelées dans les délais accordés, nous avons le droit de facturer la livraison partielle et de demander la réception dans un délai de 30 jours. Après ce délai, la marchandise est stockée chez nous au compte et au risque de l'acheteur.

5. Profits et risques

Les profits et risques passent à l'acheteur dès l'expédition, c'est-à-dire dès que la marchandise quitte notre maison. Il incombe à l'acheteur d'assurer la marchandise contre les détériorations et les pertes pendant le transport. Sans instruction de la part de l'acheteur, nous choisissons la voie et le type de transport au mieux.

6. Sous-livraisons ou sur-livraisons

Sont réservées jusqu'au 10% des quantités commandées.

7. Outils

Tous les outils qui n'ont pas été mis à disposition de la part de l'acheteur, sont dans tous les cas de notre propriété. Les outils sont utilisés uniquement pour les commandes de l'acheteur tant qu'il commande régulièrement de la marchandise produite avec celui-ci. Sans commande pendant 3 ans après la dernière commande, nous sommes libres de produire aussi pour des tiers avec cet outil.

8. Stockage et manutention des outils

Nous conservons avec soin et entretenons les outils pour d'ultérieures commandes pendant 5 ans après la dernière commande. Le stockage après ce délai est sujet d'un accord mutuel.

9. Livraison de pièces accessoires

Si l'acheteur nous fournit des pièces accessoires, leur quantité doit être supérieure à la quantité de pièces commandées de 5 à 10% pour couvrir le rebut lors de la production. Une livraison tardive ou imparfaite nous dégage de l'observation du délai de livraison accordé.

10. Avis de défauts et garantie

L'avis de défauts doit être fait par écrit immédiatement après réception de la marchandise, au plus tard toutefois dans l'espace de 8 jours. En cas de défauts prouvés, nous nous engageons à remplacer ou à réparer la marchandise défectueuse, ou à créditer le montant facturé entièrement ou en partie. Toute autre prétention envers nous, en particulier la réhabilitation, la réduction du prix ou des dommages-intérêts pour un dommage direct ou indirect est exclue. L'approbation des échantillons de la part de l'acheteur exclut un avis de défaut subséquent, pourvu que les pièces livrées correspondent aux échantillons approuvés. Si les pièces sont fabriquées selon conceptions ou dessins de l'acheteur, la garantie se limite à l'exécution des pièces conformément à ces documents. Nous n'assumons aucune responsabilité pour l'aptitude aux utilisations prévues par l'acheteur ou autres.

11. Droits industriels de tiers

Au cas où nous devons fournir des objets fabriqués selon projets, dessins, modèles ou échantillons mis à disposition de l'acheteur, l'acheteur garantit qu'avec la production et la livraison de telles pièces ne sont pas violés les éventuels droits industriels de tiers. Tout dommage pouvant résulter d'une violation des droits de tiers est défrayé par l'acheteur.

12. Lieu d'exécution, for judiciaire et droit applicable

Le lieu d'exécution et le for judiciaire pour toutes les obligations résultant du rapport juridique entre acheteur et nous est au lieu de notre domicile légal. Le droit suisse est applicable. En cas de controverse, le texte original allemand de ces conditions générales fait autorité.